

Points clés

- Au 20/06/2017, tous les départements de la région ont été placés en vigilance orange canicule
- Depuis le début de l'épisode de chaleur : tendance à la hausse des recours pour pathologies liées à la chaleur dans les deux réseaux OSCOUR® et SOS Médecins
- Pour la journée d'hier :
 - 28 passages aux urgences pour pathologies liées à la chaleur ; ces passages concernaient principalement les 5-14 ans et les 75 ans et plus. Environ 30% de ces passages ont été suivis d'une hospitalisation.
 - 11 consultations SOS Médecins pour pathologies liées à la chaleur ; ces consultations ne concernaient pas de classe d'âge en particulier.

Points de situation

Bilan des départements en vigilance canicule dans la région

- Au 20/06/2017 en Bourgogne Franche-Comté :
 - Tous les départements de la région ont été placés en vigilance orange (cf. figure 1).

Qualité des données

- Parmi les 36 services d'urgences de la région adhérents au dispositif SurSaUD®, les indicateurs du CH de Chatillon-sur-Seine (représentant 10% des recours du département de Côte-d'Or) et du CH de Cosne-sur-Loire (représente 20% des recours du département de la Nièvre) n'ont pas pu être pris en compte dans l'analyse.

Analyse de la situation sanitaire régionale – données du 20/06/2017

- Descriptif des données OSCOUR sur la région :
 - Aucune augmentation des passages aux urgences des personnes âgées de 75 ans et plus et des passages tous âges
 - Augmentation des pathologies en lien avec la chaleur (PLC) depuis hier : 28 PLC le 20 juin (qui représentent près de 2% des diagnostics), contre 7 à 17 dans les jours précédents (<1%).
 - Cette augmentation semble plus marquée chez les enfants 5-14 ans (12 passages, 0,8%) et chez les personnes âgées de 75 ans et plus (10 passages, 0,5%). A noter l'hospitalisation hier en Saône-et-Loire de 12 enfants en sortie scolaire, pris en charge par le SDIS pour malaises et maux de tête.
 - Pas d'augmentation des hospitalisations suite à des pathologies liées à la chaleur (9 sur 28).
- Descriptif des données SOS Médecins sur la région :
 - Aucune augmentation des consultations SOS Médecins des personnes âgées de 75 ans et plus et des consultations tous âges
 - Augmentation des pathologies en lien avec la chaleur (PLC) depuis 2 jours : 11 PLC le 19 juin, 11 PLC le 20 juin (qui représentent 4% des diagnostics), contre 2 à 5 dans les jours précédents (<2%).
 - Cette augmentation n'a pas impacté de classe d'âge en particulier.

À retenir dans les départements :

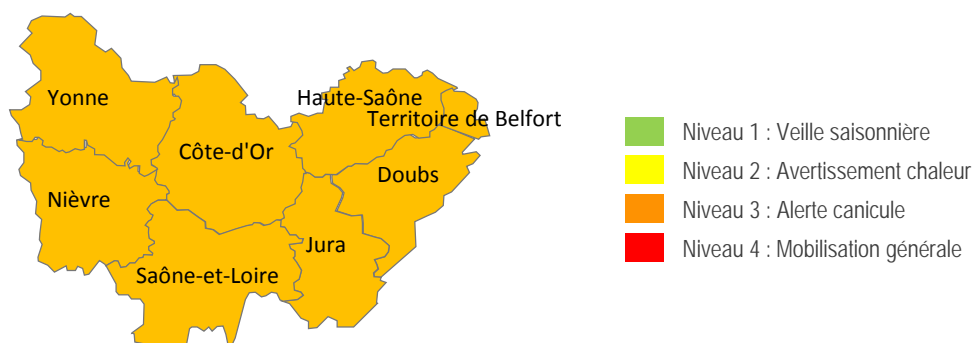
- Le recours aux urgences pour pathologies en lien avec la chaleur est plus élevé dans les départements de la Saône-et-Loire et de l'Yonne

Autres informations utiles :

- Fête de la musique

1 – Synthèse de la situation météorologique

Figure 1 : Carte régionale des niveaux de vigilance canicule départementaux en région Bourgogne Franche-Comté (Source : Météo France, carte de vigilance du 20/06/17 à 16h)



2 – Détail départemental des recours pour pathologie en lien avec la chaleur

Dans les structures d'urgence (nombre de passages tous âges, données à J-1) :

Unité géographique	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort
Effectif	0	1	2	0	2	13	8	2

Dans les associations SOS Médecins (nombre de consultations tous âges, données à J-1) :

Unité géographique	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort
Effectif	4	2	(*)	(*)	(*)	(*)	5	(*)

(*) : Pas d'association SOS Médecins sur ce département

3 – Recommandations

Une période de canicule peut entraîner un risque pour la santé des personnes exposées. Il ne faut donc pas attendre d'observer une variation des indicateurs sanitaires pour mettre en place les mesures de prévention recommandées par le PNC.

- Afin de prévenir ce risque, les principales recommandations à adresser à la population sont listées ci-dessous : Pour tous et tout particulièrement pour la personne âgée, la femme enceinte, le bébé ou la personne en situation de handicap, il est nécessaire de boire régulièrement de l'eau ; mouiller son corps et se ventiler ; manger en quantité suffisante ; éviter les efforts physiques ; ne pas boire d'alcool ; maintenir son habitation au frais en fermant les volets et les fenêtres le jour, et en les ouvrant la nuit ; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...) ; donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Les conseils de prévention, ainsi que les outils élaborés par le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France sont en ligne :

- http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-outils.asp
- <http://www.social-sante.gouv.fr/canicule>

Ligne Canicule Info Service (ouverte à partir du premier épisode de chaleur) : 0 800 06 66 66

4 – Méthodologie

Le « Système d'alerte canicule et santé » (Sacs)

- Le système d'alerte canicule santé (Sacs), prévu dans le cadre du Plan National Canicule (PNC), s'étend du 1er juin au 31 août. Il est coordonné par Santé Publique France et les Cire au niveau régional.
- L'objectif principal de ce système est de prévenir un fort impact de la chaleur sur la santé de la population.
- L'activation des niveaux de vigilance dépend de l'expertise de Météo-France qui s'appuie sur les probabilités d'atteinte ou de dépassement simultané des seuils par les indices biométéorologiques (IBM) minimum et maximum au cours d'une même journée, et de facteurs aggravants tels que l'humidité, l'intensité de chaleur ou les éventuelles dégradations orageuses. Les IBM (minimal/maximal) correspondent à la moyenne des températures (minimales/maximales) prévues par Météo-France pour les 3 jours à venir (J, J+1, J+2).
- Le PNC prévoit notamment, dès le passage en vigilance orange canicule, l'analyse quotidienne et à l'échelle départementale des recours pour des pathologies liées à la chaleur via les données des services hospitaliers d'urgence (réseau OSCOUR®) et des associations SOS Médecins. Ces regroupements sont constitués des passages aux urgences avec un codage diagnostique d'« hyperthermie et coup de chaleur », d'« hyponatrémie » et de « déshydratation », et des consultations SOS Médecins, codées en « coup de chaleur » ou « déshydratation ».

5 – En savoir plus

Situation météorologique : [Carte de vigilance de Météo-France](#)

Surveillance de la canicule : [Santé Publique France](#)

Qualité de l'air : www.atmo-franche-comte.org et <http://www.atmosfair-bourgogne.org>

Le point épidémiologique

Ce point épidémiologique présente l'évolution de la situation sanitaire régionale au jour le jour, sur la base des données effectivement transmises chaque jour par les partenaires fournisseurs. À J+1 certaines données peuvent être incomplètes

Ce PE propose des éléments descriptifs pertinents pour l'aide à la décision des autorités sanitaires.

En revanche, il n'a pas vocation à réaliser un bilan complet de l'épisode de vigilance canicule en cours.

Remerciements :

Nous tenons à remercier les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance :

- les associations SOS Médecins,
- les services d'urgences
- l'Observatoire Régional des Urgences de Bourgogne (ORUB),
- le Réseau Régional des Urgences Hospitalières de Franche-Comté
- l'ensemble des professionnels de santé
- Météo France
- et les équipes de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté

Directeur de la publication :

François Bourdillon
Santé Publique France

Rédacteur en chef :
Claude Tillier

Comité de rédaction :
Equipe de la Cire
Bourgogne-Franche-Comté

Diffusion :

Cire Bourgogne-Franche-Comté
2, place des Savoirs
BP 1535 21035 Dijon
Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel : ars-bourgognefranche-comte-cire@ars.sante.fr

Retrouvez nous sur :
santepubliquefrance.fr

Twitter :
[@sante-prevention](https://twitter.com/sante-prevention)